

24 avril 2012

### **Incendie de forêt à Viège: un an après (26 avril 2012)**

**Le 26 avril 2011 brûlait la forêt au-dessus de Viège et d'Eyholz. Près de 110 ha de forêt protectrice partait en fumée. Un an après, l'association „Forêt Valais“ fit le point de la situation avec Alban Brigger, ingénieur forestier de l'arrondissement du Haut-Valais. Forêt Valais publie ce communiqué de presse et met du matériel d'information à la disposition des médias valaisans.**

L'an dernier, une grande partie de la forêt protectrice au-dessus de Viège et d'Eyholz fut la proie des flammes. Aujourd'hui, un an après cette catastrophe, on constate que la vie reprend le dessus: dans la partie inférieure de la zone, de jeunes arbres, issus des souches calcinées, bourgeonnent. Ce sont des rejets de souches. L'ingénieur forestier de l'arrondissement du Haut-Valais, Alban Brigger, estime que ces rejets pourraient faire des pousses jusqu'à deux mètres de hauteur cette année. Actuellement 20% de cette surface est à nouveau recouverte de végétation. Ce pourcentage pourrait se monter jusqu'à 40% à l'automne. La partie supérieure, par contre, ne comporte presque plus de végétation. Dans cette zone, les fortes pluies représentent le plus gros risque. Les matériaux en surface pourraient être emportés par les précipitations et former des laves torrentielles qui descendraient jusqu'à la route cantonale et la zone résidentielle. Les chutes de pierres sont fréquentes dans cette forêt calcinée. Pour cette raison le sentier pédestre restera fermé au moins jusqu'à l'été.

„L'an dernier plusieurs mesures d'urgence ont été prises pour assurer la sécurité de la route cantonale“ déclare M. Brigger. Plusieurs filets, des digues et un système de drainage provisoire ont été réalisés. „Actuellement, les premiers ouvrages de protection sont en cours de construction. Il s'agit notamment d'un bassin de retenue au-dessus d'Eyholz. Nous attendons encore certaines autorisations de construire pour des travaux qui devraient commencer cet été. Un second bassin devrait être construit en aval et des filets supplémentaires installés dans les couloirs. En automne, des plantations et des paravalanches temporaires devraient être réalisés dans la partie supérieure de la zone“ explique M. Brigger.

Les mesures d'urgence prises immédiatement après l'incendie ont coûté Frs. 0.5 million. Ces mesures étaient constituées essentiellement de l'abattage d'arbres en travers de la pente afin de limiter l'érosion et de l'installation de filets. Le devis pour les mesures techniques se monte à Frs. 4.4 mio. Interrogé au sujet des coûts pour les soins aux forêts protectrices et pour les mesures techniques de protection sur une même surface, M. Brigger estime que ces dernières seraient cinq fois plus chères que les soins sylvicoles. Le ratio coût-efficacité des forêts de protection est donc supérieur à celui des ouvrages de protection.

Il faudra environ 10 à 20 ans avant que l'on puisse à nouveau voir de la forêt depuis la route cantonale à Viège. La partie supérieure de la zone sinistrée mettra environ 30 à 40 ans pour se rétablir, car la croissance des arbres y est plus lente de nature et aucun rejet ne s'y trouve pour permettre une reprise rapide.

**Marvin Fux – communication Forêt Valais ☎ 027 327 51 15 oder 079 371 00 91 [marvin.fux@walliserwald.ch](mailto:marvin.fux@walliserwald.ch)**  
**Christina Giesch – chargée d'affaires Forêt Valais ☎ 077 409 43 42 [christina.giesch@foretvalais.ch](mailto:christina.giesch@foretvalais.ch)**